



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECOMPENSE D'EXCELLENCE DE CLUB POUR L'ANNEE 2016-2017

Pour mériter la récompense, le club avoir reçu sa charte au moins 6 mois avant la fin de l'exercice, doit promouvoir les objectifs de l'association, respecter la constitution, les statuts et les règlements de l'association et remplir les conditions notées ci-dessous pendant l'année d'exercice.

N° de Club	Nom du club	Date
------------	-------------	------

Nom du président de club 2016-2017

N° d'affiliation

SERVICES

Le club a mené à bien au moins trois œuvres sociales. Veuillez décrire brièvement les actions qui ont été réalisées :

Date : _____ Action : _____

Date : _____ Action : _____

Date : _____ Action : _____

CONTRIBUTIONS

Le club a fait un don à la LCIF.

DEVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF

Le club a observé une croissance nette de son effectif (prendre en compte l'effectif des Leo clubs et des branches de club le cas échéant) ou a créé un nouveau club ou un Leo club. Les nouveaux membres ont assisté à une séance d'orientation et ont été intronisés de manière appropriée dans le Lions club.

Croissance nette de l'effectif : _____

Nom du club / branche de club / Leo club parrainé(e) : _____

COMMUNICATION

Le club a fait connaître ses actions au public dans les médias locaux et a communiqué ses activités aux membres de manière efficace.

Veuillez expliquer brièvement la communication effectuée autour des actions du club :

FORMATION DES RESPONSABLES

Tous les postes officiels sont pourvus et les fonctions assurées par des Lions qualifiés, conformément à la constitution et aux statuts. Le club a participé aux réunions de zone et la majorité des officiels de club ont participé à un programme de formation. Ce programme de formation peut inclure les formations proposées au niveau de la zone, du district, du district multiple ou international. Les cours en ligne au Centre de formation Lions, l'animation d'un atelier du Processus d'excellence de club (PEC) et la participation réussie à la formation du Lion Guide en ligne peuvent également satisfaire le critère.

ACTIVITE DE CLUB

Le club a tenu régulièrement des réunions pertinentes et a envoyé le rapport mensuel d'effectif, le rapport d'activités de service et le rapport des officiels de club (PU-101) dans les délais impartis.

CLUB EN REGLE

Le club n'est pas en statu quo, et les cotisations internationales "per capita" et les droits d'entrée des nouveaux membres ont été payés en totalité. Le club n'a pas de solde débiteur de quatre-vingt-dix (90) jours ou plus d'un montant de 50 dollars US ou davantage.

Date

Signature du Gouverneur de District de 2016-2017

District

***Dans les régions qui ne sont rattachées à aucun district, le Lion coordinateur ou le président de zone ou de région provisoire doivent signer le formulaire dûment rempli.**

Le formulaire dûment rempli doit être retourné au plus tard le 31 août 2017 au Service Euro-Afrique au siège international, par courriel à : eurafican@lionsclubs.org ou par fax au : +1 630 706-9306. Aucune demande de réévaluation du dossier de la part d'un club disqualifié ne sera prise en considération à moins de parvenir au siège international dans les douze (12) mois qui suivent la fin de l'année d'exercice et à condition que la demande originale ait déjà été reçue au siège international. La récompense sera expédiée au gouverneur de district 2017-2018 afin qu'il se charge de la présentation. Dans les régions qui ne sont rattachées à aucun district, la récompense sera expédiée au Lion coordinateur ou au président de club de 2016-2017.